

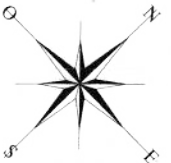
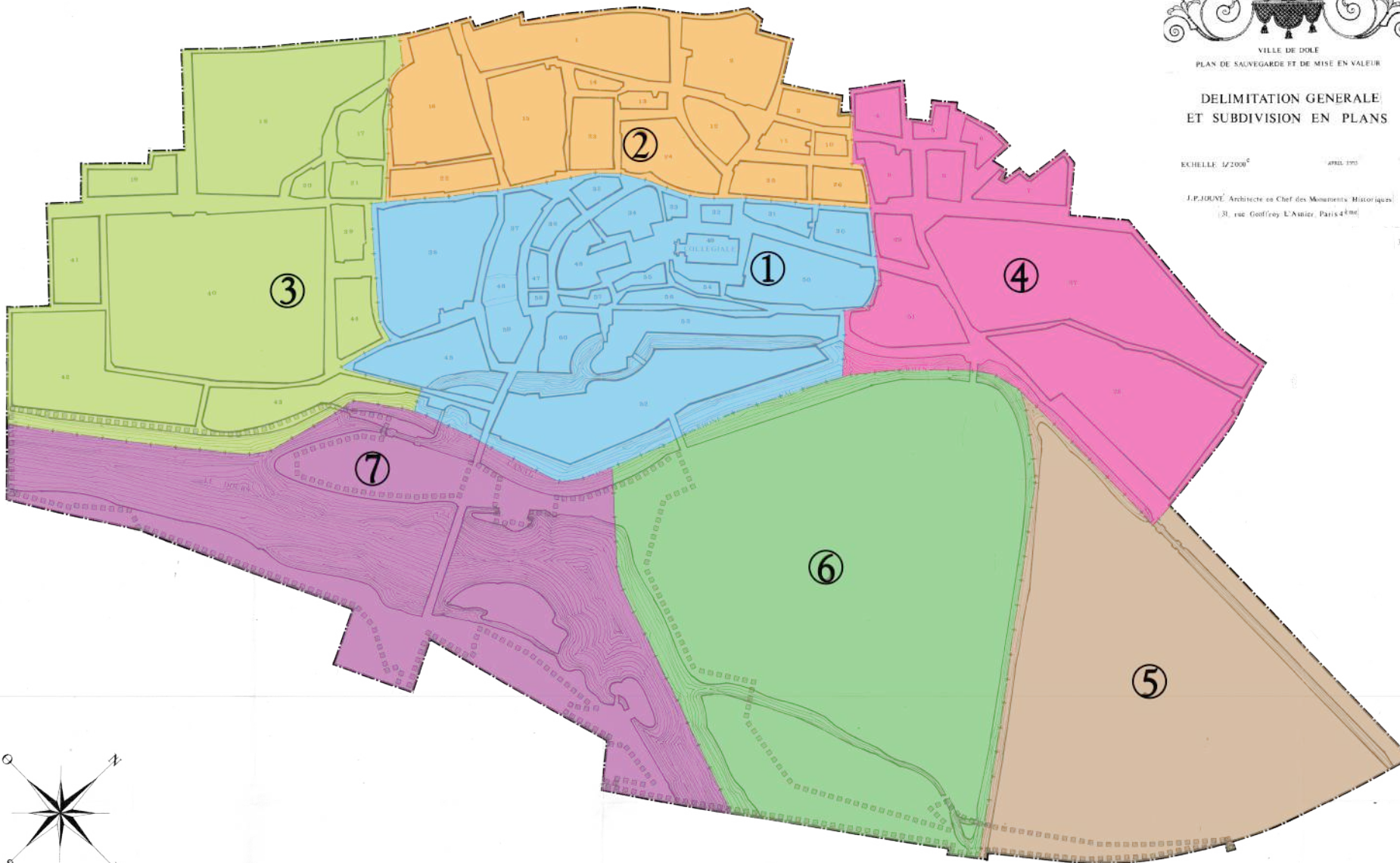
VILLE DE DOLE  
PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR

### DELIMITATION GENERALE ET SUBDIVISION EN PLANS

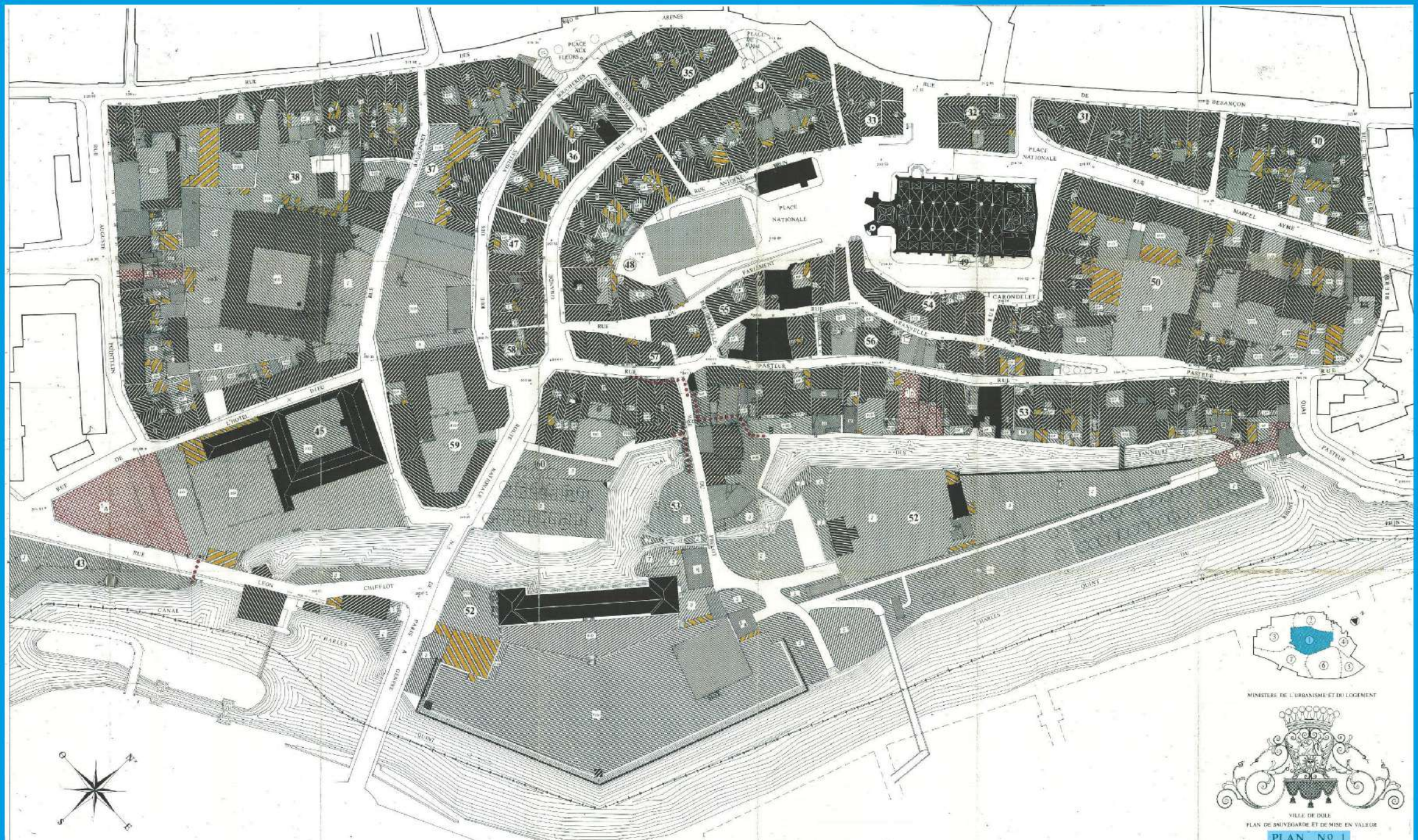
ECHELLE 1/2000<sup>e</sup>

APRIL 1975

J.-E. JOUVE, Architecte en Chef des Monuments Historiques  
31, rue Geoffroy L'Amir, Paris 4<sup>e</sup> arr.







MINISTÈRE DE L'URBANISME ET DU LOGEMENT



VILLE DE DOLE  
 PLAN DE SAUVÉGARDE ET DE MISE EN VALEUR

**PLAN N° 1**

ÉCHELLE 1/500  
 NORD  
 J. P. JOUY ARCHITECTE, G.E. CHAT, J.M.R.

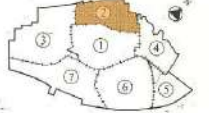




VILLE DE DOLE  
PLAN DE SUREGARDE ET DE MISE EN VALEUR

**PLAN N° 2**

ECHELLE 1/2500  
NORD



J.P. BOUVE Architecte en chef des S.M.  
31, rue Geoffroy L'Amour, Paris - 4ème







VILLE DE DOLE  
PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VILLE

PLAN N° 3

ÉCHELLE 1/2000 NORD



J.P. JOYE Architecte en chef des M.P.  
11 rue Geoffroy L'Asnier, Paris 4<sup>ème</sup>

Le présent plan est établi conformément à la loi n° 100 du 10 juillet 1963 relative à l'équipement de la commune, et à la loi n° 100 du 10 juillet 1963 relative à l'équipement de la commune, et à la loi n° 100 du 10 juillet 1963 relative à l'équipement de la commune.



PROJET D'AMENAGEMENT D'ENSEMBLE DE LA VILLE DE DOLE  
PLAN N° 3  
ÉCHELLE 1/2000  
NORD



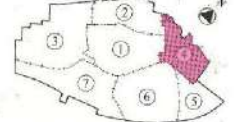


VILLE DE OLE

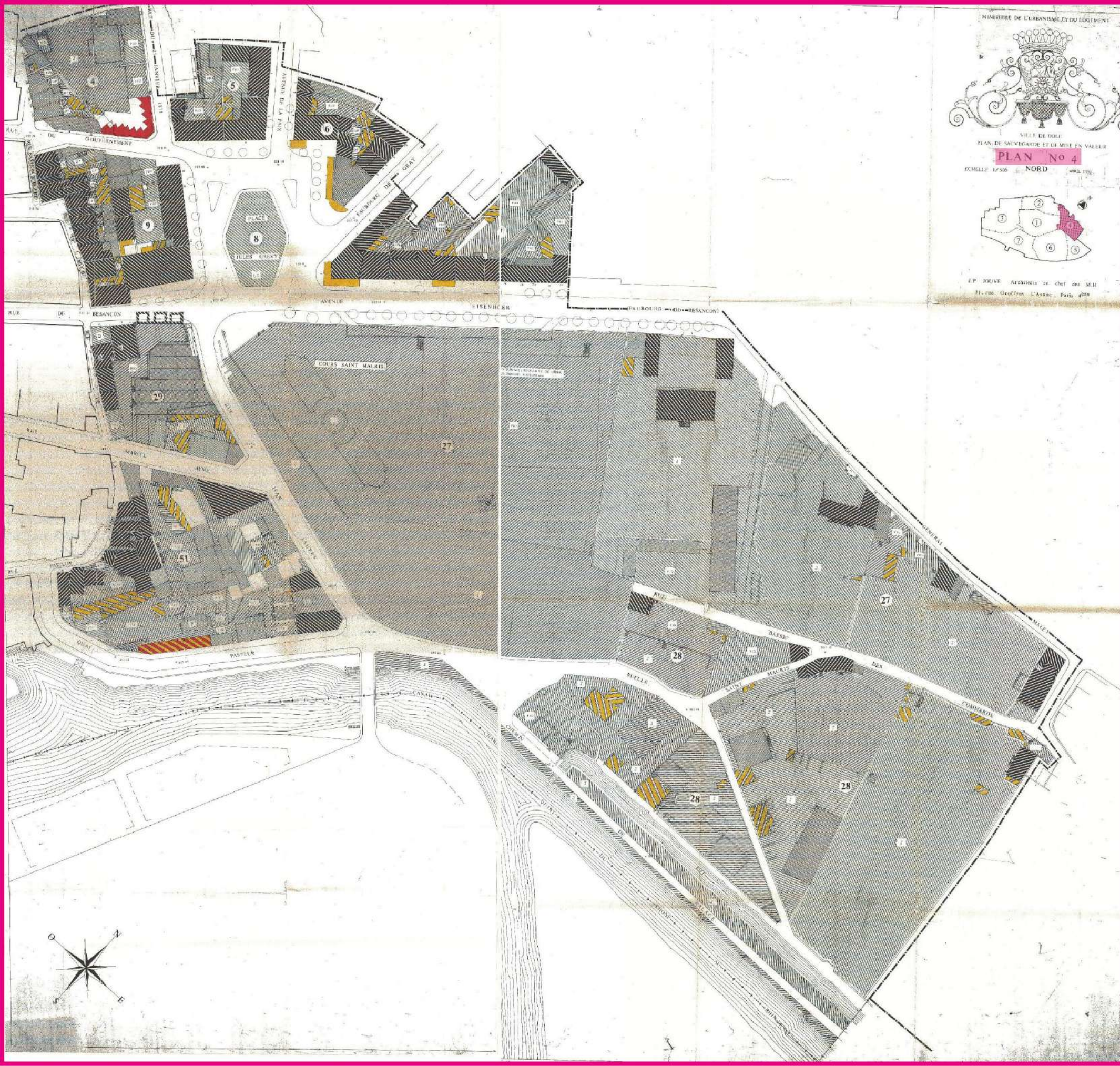
PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR

PLAN N° 4

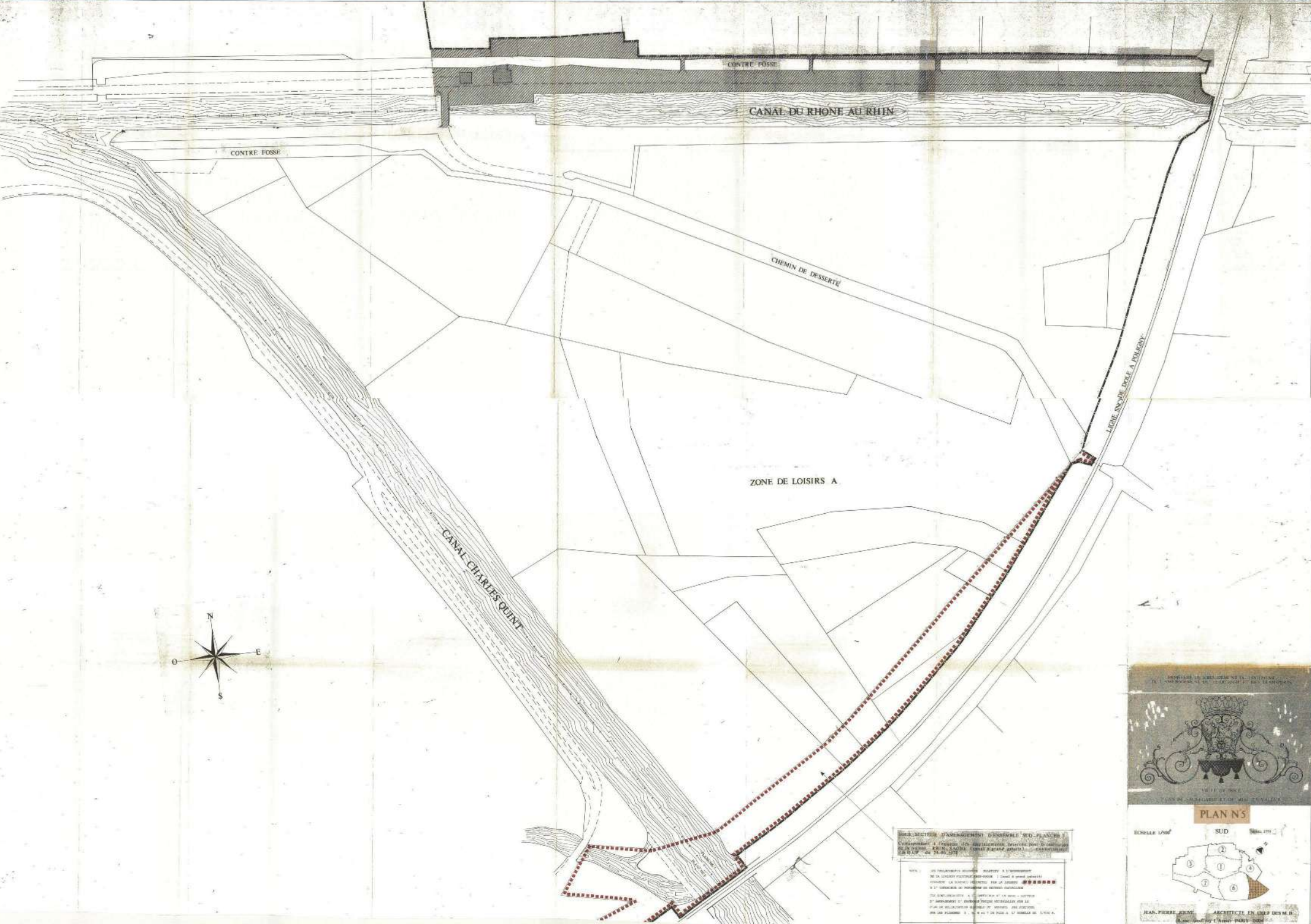
ECHELLE 1/500 NORD



E.P. ROUVE Architecte en chef des M.H.  
11, rue Geoffroy L'Assais, Paris 6<sup>ème</sup>







CONTRE FOSSE

CANAL DU RHONE AU RHIN

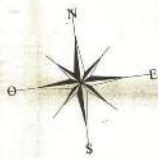
CONTRE FOSSE

CHEMIN DE DESSERTÉ

LIGNE SUD-EST POLE A BEIGNY

ZONE DE LOISIRS A

CANAL CHARLES QUINT



**PROJET DE SECTION D'AMENAGEMENT GÉNÉRAL DU SUD-PLAINE**  
 Le présent projet a pour objet l'aménagement de la zone de loisirs A, située entre le canal du Rhône au Rhin et le canal Charles Quint, dans le cadre de l'opération de réaménagement de la zone de loisirs A, décidée par le conseil municipal de la commune de Beigny, le 28/06/2017.

**NOTES :**  
 Les implantations sont indiquées à l'annexe 1 du dossier de consultation des entreprises.  
 Les zones de travaux sont indiquées par la couleur **orange**.  
 Les zones de travaux de terrassement sont indiquées par la couleur **bleue**.  
 Les zones de travaux de génie civil sont indiquées par la couleur **verte**.  
 Les zones de travaux de génie hydraulique sont indiquées par la couleur **rouge**.  
 Les zones de travaux de génie électrique sont indiquées par la couleur **jaune**.  
 Les zones de travaux de génie climatique sont indiquées par la couleur **gris**.  
 Les zones de travaux de génie mécanique sont indiquées par la couleur **noir**.  
 Les zones de travaux de génie chimique sont indiquées par la couleur **blanc**.  
 Les zones de travaux de génie des transports sont indiquées par la couleur **bleu foncé**.  
 Les zones de travaux de génie des télécommunications sont indiquées par la couleur **bleu clair**.  
 Les zones de travaux de génie des énergies renouvelables sont indiquées par la couleur **vert foncé**.  
 Les zones de travaux de génie des déchets sont indiquées par la couleur **orange foncé**.  
 Les zones de travaux de génie des ressources humaines sont indiquées par la couleur **orange clair**.  
 Les zones de travaux de génie des ressources financières sont indiquées par la couleur **orange très clair**.  
 Les zones de travaux de génie des ressources matérielles sont indiquées par la couleur **orange très foncé**.  
 Les zones de travaux de génie des ressources immatérielles sont indiquées par la couleur **orange très très clair**.

PROJET DE SECTION D'AMENAGEMENT GÉNÉRAL DU SUD-PLAINE

LE 17 DE JUIN 2017

PLAN N°5

Echelle 1/200

SUD

JEAN PIERRE JULIN ARCHITECTE EN CHARGE DES M.B.  
 8, rue de la République - PARIS - 75001



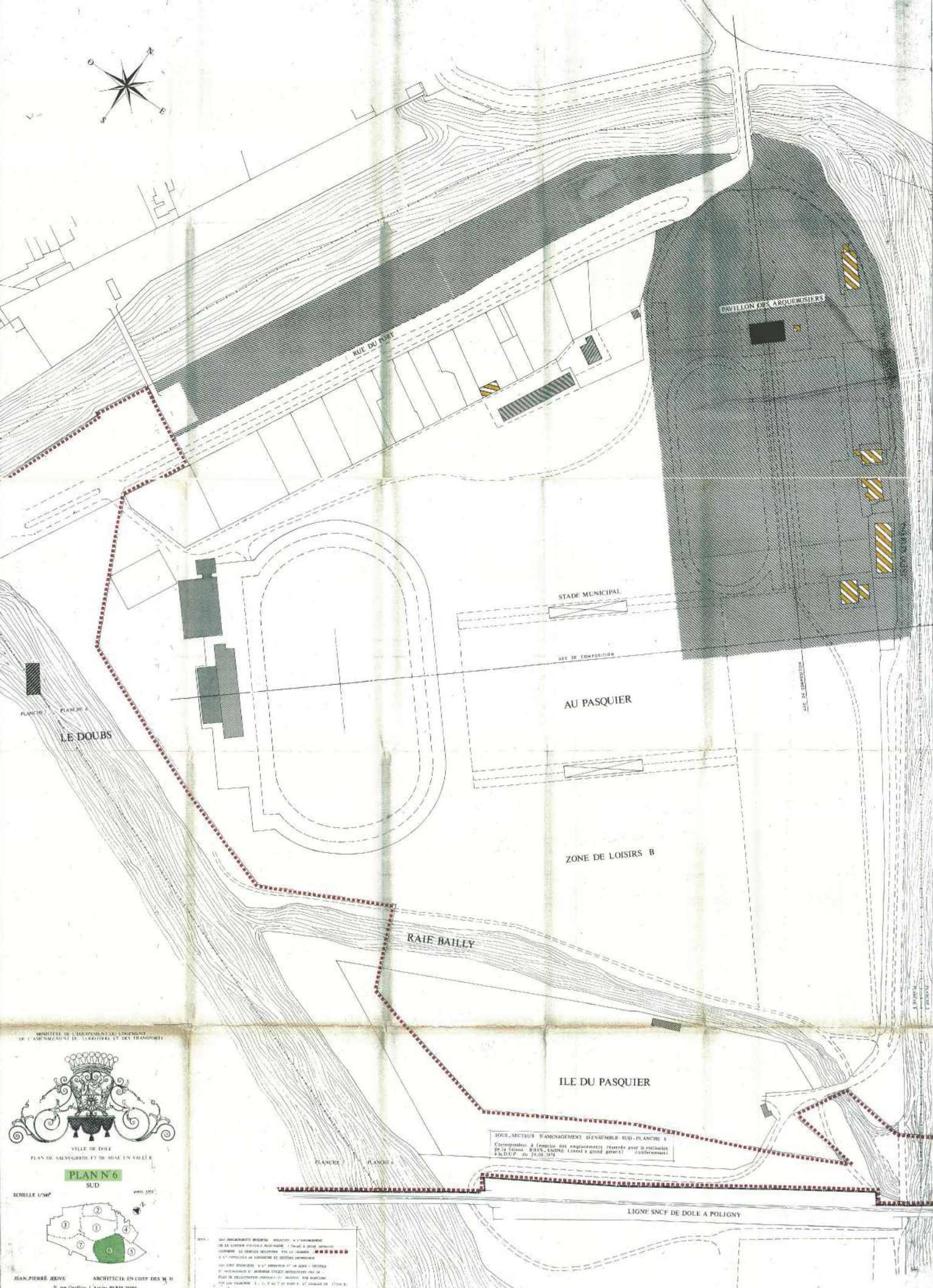


PLANCHE I  
PLANCHE II  
LE DOUBS

STADE MUNICIPAL

PAVILLON DES ARCHERS

AU PASQUIER

ZONE DE LOISIRS B

RAIE BAILLY

ILE DU PASQUIER

SOUS-SECTEUR D'AMENAGEMENT D'ENSEMBLE SUD - PLANCHE 4  
Caractéristiques à l'origine des aménagements prévus pour la réalisation  
de la Zone RHIN - SAONE (Lot 1 à Grand Appart) - Construction  
P.L.C.U.P. du 19.08.57

LIGNE SNCF DE DOLE A POLIGNY

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT, DU LOGEMENT  
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRANSPORTS



VILLE DE DOLE  
PLAN DE SAUVÉGARDE ET DE MISE EN VALEUR

PLAN N° 6  
SUD

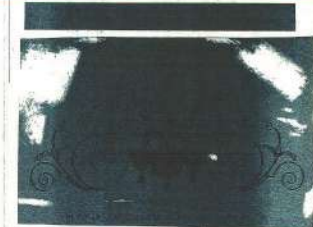
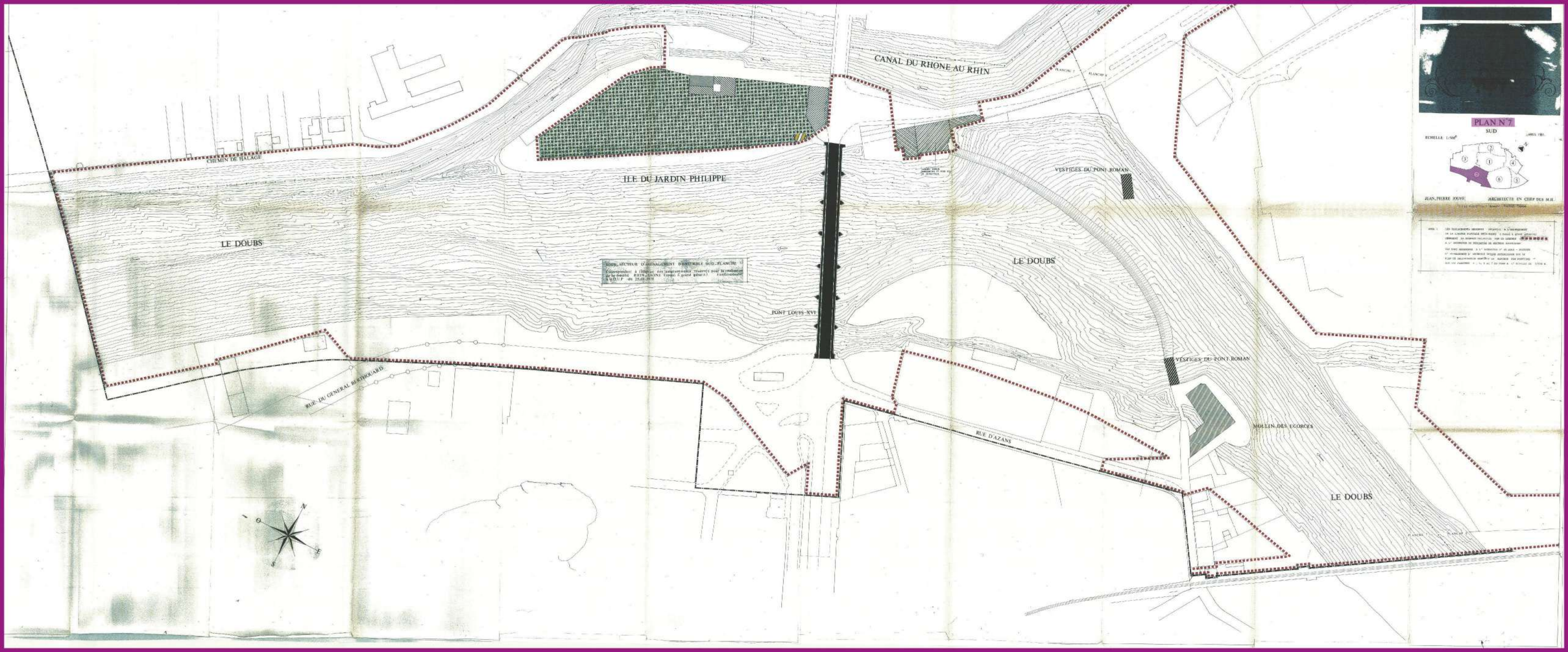
ECHELLE 1/500



JEAN-PIERRE JOUVE ARCHITECTE EN CHEF DES M. H.  
8, rue Geoffroy L'Amis PARIS 75004

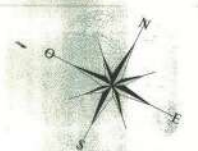
NOTES  
1. Les aménagements prévus sont destinés à l'aménagement  
de la Zone d'Aménagement d'Ensemble Sud (Z.A.E.S.)  
concernant la Zone RHIN - SAONE (Lot 1 à Grand Appart) - Construction  
P.L.C.U.P. du 19.08.57.  
2. Les aménagements sont destinés à l'aménagement  
de la Zone d'Aménagement d'Ensemble Sud (Z.A.E.S.)  
concernant la Zone RHIN - SAONE (Lot 1 à Grand Appart) - Construction  
P.L.C.U.P. du 19.08.57.





**PLAN N° 7**  
 SUD  
 ÉCHELLE 1/50 000  
  
 JEAN-PIERRE JOUVE ARCHITECTE EN CHEF DES M&E  
 1988

Les renseignements relatifs à l'aménagement de la ligne Rhône - Saône (cours à grand débit) sont en principe réservés aux services de l'Etat. Ils sont communiqués à l'attention de M. le Préfet de la Région de Bourgogne.





VILLE DE DOLE

-39- JURA

PLAN DE SAUVEGARDE  
ET DE MISE EN VALEUR

COPIE CERTIFIÉE CONFORME  
À L'ORIGINAL

Dominique MASSON  
Bureau des Secteurs Sauvegardés

MODIFICATION

ILOT ARSENAL

PLANCHE M.1

ÉCHELLE : 1 / 500ème

16 Février 2003

15 FÉVRIER 2003

Patrick GOLBERY Architecte DPLG

60bis, rue des Grandes Vigues - 7820 JUZEURS - Tél : 01.34.75.06.10

Pour le Ministère et son délégué  
le Directeur Adjoint ou  
le Directeur Général de l'Évaluation  
de l'État des Lieux de la Conservation  
Nicole SAJON

PLANCHE 2

Le Ministère de la culture  
et de la communication  
Pour le ministre et par délégation

Le Directeur de l'Architecture  
du Patrimoine  
Michel CLÉMENT

----- Périimètre / Modification

Approuvé le 19 FÉVRIER 2003

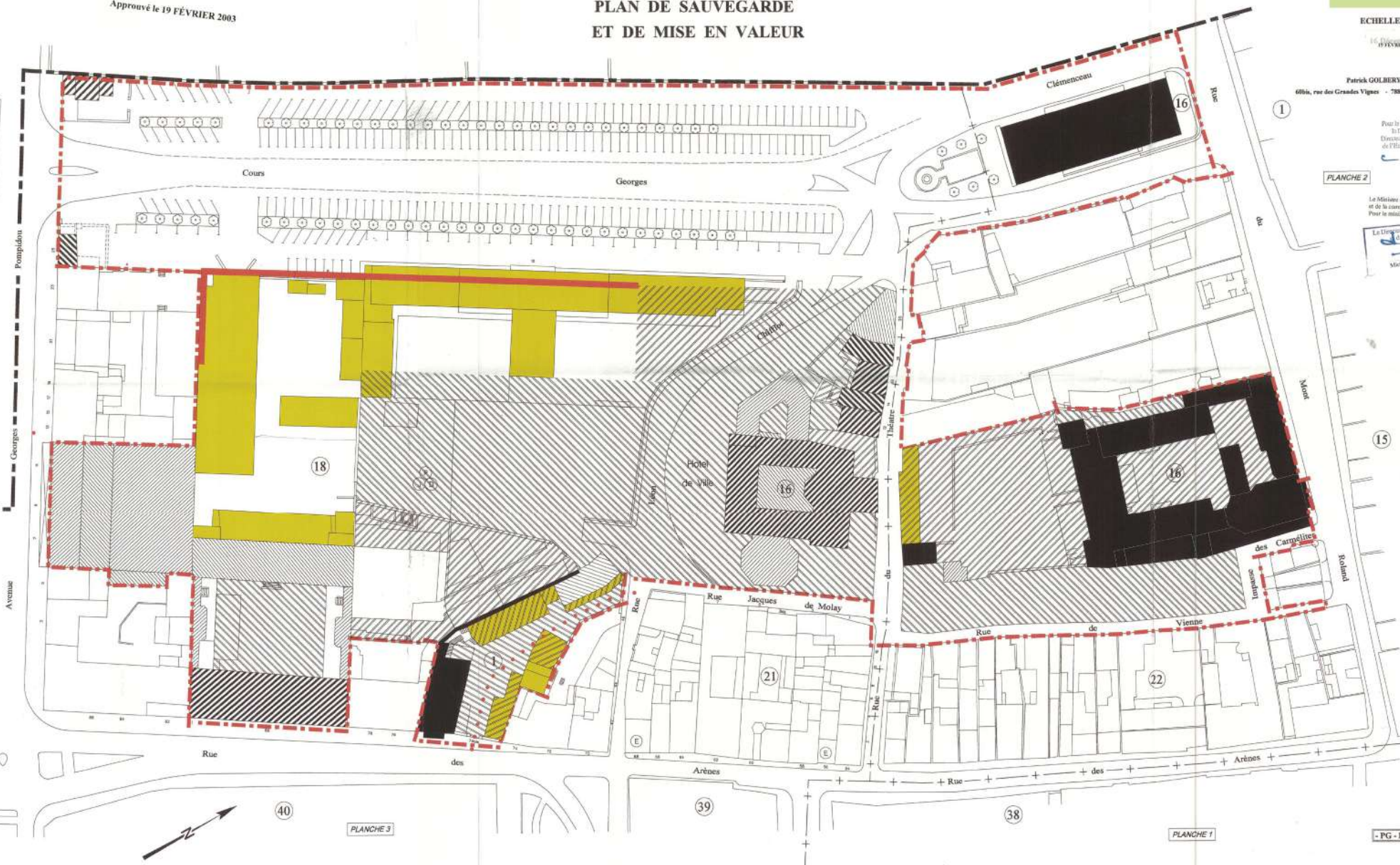


PLANCHE 3

PLANCHE 1

- PG - Indice : D -



Pour le Ministre et par délégation  
la Directrice, Adjointe au  
Directeur Général de l'Urbanisme,  
de l'Habitat et de la Construction

# VILLE DE DOLE

## -39- JURA

Nicole KLEIN

### PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR

Le Ministre de la culture  
et de la communication  
Pour le ministre et par délégation

Le Directeur de l'Architecture  
et du Patrimoine  
Michel CLÉMENT

**MODIFICATION  
ILOT VISITATION /  
SOUS - PREFECTURE  
PLANCHE M.2**

COPIE CERTIFIÉE CONFORME  
A L'ORIGINAL

Dominique MASSON

*Masson*  
Bureau des Secteurs Sauvegardés

19 FÉVRIER 2003

Patrick GOLBERY Architecte DPLG

60bis, rue des Grandes Vignes - 78820 JUZIERS - Tél : 01.34.75.06.10

